ELECTIONS LEGISLATIVES 2e CIRCONSCRIPTION DE L'ISERE



SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

CANDIDATURE

André DUFOUR

d'UNION REPUBLICAINE, DEMOCRATIQUE et LAÏQUE

présentée par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

ELECTEURS, ELECTRICES,

Dans la deuxième circonscription, le premier tour de scrutin du 18 novembre a placé en tête des candidats de la gauche et de ceux se réclamant du NON à de Gaulle le candidat communiste. Que les 11 433 électrices et électeurs qui lui ont ainsi marqué leur confiance en soient remerciés.

La montée des voix du candidat gaulliste dans la deuxième circonscription montre plus clairement le danger de l'accentuation du pouvoir personnel et de la dictature ouverte.

L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DU " NON " A DE GAULLE EST PLUS INDISPENSABLE QUE JAMAIS.

C'est dans ce but qu'un accord est intervenu dans l'Isère entre le Parti Socialiste Unifié, le parti S.F.I.O. et le Parti Communiste Français, décidant le désistement réciproque de ses candidats pour faire échec à la réaction et aux hommes de la dictature.

Dans la 1re, 2e, 6e et 7e circonscription, le candidat socialiste S.F.I.O. se désiste pour le candidat communiste. Dans les 4e et 5e circonscription, le candidat communiste se désiste pour le socialiste S.F.I.O. Dans la 2e le candidat du Parti Socialiste Unifié se désiste pour le Communiste et, dans la 4e, pour le Socialiste S.F.I.O.

Dans la deuxième circonscription, André DUFOUR, présenté par le Parti Communiste, devient le candidat de toutes les forces démocratiques, républicaines et laïques.

Le désistement en sa faveur des candidats ABRIC (P.S.U.) et FAYOLLE (S.F.I.O.), montre le chemin de l'Union, seul capable de battre au second tour le candidat officiel gaulliste et gouvernemental VANNIER.

Lequel a d'ailleurs eu l'audace de déclarer qu'il n'avait nul besoin de programme pour se faire élire, pas plus qu'il n'avait besoin de faire des réunions publiques pour rendre des comptes. Ainsi il marque son mépris gaulliste pour les électrices et les électeurs.

Le devoir est de voter André DUFOUR.

Au second tour, le 25 novembre, le devoir des Républicains est de tout faire pour barrer la route à la dictature et à l'aventure. Les nombreux électeurs et électrices qui ont cru devoir s'abstenir au premier tour comprendront qu'ils doivent voter le 25 novembre. Voter pour André DUFOUR et ainsi apporter leur contribution pour battre les hommes du pouvoir et faire élire de véritables représentants du peuple.

Ainsi s'ouvrira la perspective d'un changement politique dans notre pays et la réalisation possible d'un programme conforme à l'intérêt national.

DEMOCRATES, REPUBLICAINS, LAIQUES,

votez et faites voter pour le candidat d'UNION RÉPUBLICAINE, présenté par le parti Communiste français

André DUFOUR

Ancien Député de l'Isère
Ancien Conseiller Municipal de Grenoble

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Pierre LAMI

Ouvrier Métallurgiste
Adjoint au Maire de Saint-Martin-d'Hères

VU : LES CANDIDATS.

Imp. des Deux-Ponts - Grenoble